

## INFORMATIONS AUX PARENTS

*Nous vous remercions par avance de bien vouloir prendre connaissance de cette circulaire afin que la nouvelle année scolaire se déroule dans les meilleures conditions possibles.*

- **Cantine :**

Inscription le mardi (matin) pour le jeudi et vendredi et inscription le vendredi (matin) pour le lundi et le mardi.

Tout repas commandé sera dû et facturé même en cas d'absence.

Nouveau tarif : 1 repas à 3,80 euros ou un carnet à 38 euros.

Deux services sont proposés.

- **Sécurité :** Nous demandons aux parents des élèves de maternelle (PS, MS et GS) de bien vouloir venir chercher leurs enfants à la porte de la classe à 12h 00 et 17h 00.

Durant les heures de classe, l'école est fermée au portail. Une sonnette est à votre disposition.

Il est **formellement interdit** aux élèves de se rendre en classe hors des horaires scolaires.

Sortie d'élèves :

Les parents souhaitant que leurs enfants rentrent seuls chez eux doivent fournir une autorisation écrite.

Si une personne inhabituelle doit venir chercher votre enfant, veuillez le signaler aux enseignantes.

- **Absences :** Les parents sont priés de prévenir le plus rapidement possible l'école (par mail ou téléphone) de toute absence de leur(s) enfant(s).

Les parents veilleront au respect des heures d'entrée au sein de l'école, de manière à ce que leurs enfants soient présents dès le début de la classe.

- **Cahier de liaison :** Pour toutes les classes, c'est le lien privilégié entre les parents et les enseignants.

Toutes les informations distribuées et collées sur ce cahier **doivent être signées** par les parents après en avoir pris connaissance. Ceci permet de contrôler si l'information est bien passée.

De même, les parents peuvent utiliser ce cahier pour toute demande auprès de l'enseignant (prise de rendez-vous).

Relations parents-enseignants : Les parents sont invités à signaler tout problème de santé ou familial concernant leur enfant et dont les enseignants pourront tenir compte.

Les institutrices et la Directrice reçoivent les parents sur rendez-vous.

Les enseignants rappellent aux parents qu'ils n'ont pas à intervenir sur la cour de l'école pour régler des conflits entre les enfants; par contre, ils les invitent à venir en discuter rapidement.

- **Livres :** Les livres sont fournis par l'établissement et nous demandons à chacun **de les couvrir** (merci de ne pas scotcher sur le livre) et **d'en prendre le plus grand soin**.

- **Assurance scolaire** : Vous avez deux possibilités :
  - Soit vous souscrivez à l'assurance scolaire proposée par l'école (Mutuelle Saint Christophe),
  - Soit vous êtes assurés personnellement tant en responsabilité civile qu'en accident individuel (Vérifiez vos contrats). Dans ce cas, il vous faut fournir à l'école une attestation de votre assureur.
  
- **Ecrans, télévision, tablettes, jeux vidéos, téléphone**: Les parents doivent veiller à ce que les enfants évitent leur utilisation en soirée et se couchent à une heure raisonnable.
  
- **Tenue vestimentaire** : Une tenue vestimentaire correcte et compatible avec les jeux dans la cour de récréation est exigée (Pas de dos nu, « ventre à l'air », maquillage, ...)
 

**Tous les vêtements doivent être marqués** au nom de l'enfant.
  
- **Parasites** : Aucune école n'est à l'abri des poux; les parents sont priés d'être très vigilants et de surveiller régulièrement la tête de leurs enfants afin d'enrayer le plus rapidement possible la prolifération rapide de ces indésirables.
  
- **Stationnement** : Pour des raisons évidentes de sécurité, il est **INTERDIT** aux parents d'élèves de stationner leurs véhicules :
  - Devant le portail,
  - Sur l'emplacement réservé aux personnes à mobilité réduite,
  - Contre le mur faisant face au portail.
  
- **Garderie** : La garderie gratuite est assurée le matin dès 7h 30 et le soir après la classe jusqu'à 18h 30.

Nous demandons aux parents de respecter **SCRUPULEUSEMENT** ces horaires. En cas de non-respect, l'OGEC se verra dans l'obligation d'intervenir.

- **Etude** : L'étude devient obligatoire de 17h15 à 18h, du lundi au jeudi, pour **TOUS LES ELEVES du CE1 au CM2 qui restent sur l'établissement après 17h15.**

Le silence et le travail individuel y sont exigés afin que chacun puisse travailler dans les meilleures conditions. En cas d'absence de travail écrit, les élèves pourront y lire, réviser leurs leçons ou s'occuper dans le calme.

**Cette étude ne sera qu'une étude surveillée et non une aide aux devoirs.** Chaque parent est responsable des devoirs de son enfant et doit donc les vérifier avec lui et l'aider si besoin de retour à la maison.

Les élèves en étude pourront être récupérés avant 18h : les parents doivent se présenter à la porte de l'étude. Après l'étude, les enfants intégreront la garderie jusqu'à 18h 30.

Vous pouvez consulter le site internet de l'école Saint François à l'adresse suivante :

**[www.ecolesaintfrancoisbozouls.jimdo.com](http://www.ecolesaintfrancoisbozouls.jimdo.com)**